

Pêche : Partenariat renouvelé pour les rivières du bassin

Dossier de la rédaction de H2o
Avril 2025

L'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Union de bassin des fédérations de pêche (UFBAG) et les 18 fédérations départementales du bassin poursuivent leur engagement commun pour la préservation des milieux aquatiques. Le partenariat, renouvelé pour une durée de six ans, s'inscrit dans la continuité d'une coopération historique de plus de 25 ans. Unis autour d'une même ambition - protéger les rivières, leurs écosystèmes et leurs espèces - les partenaires mettent en œuvre des actions concrètes sur un territoire vaste et riche en biodiversité. 130 000 kilomètres de cours d'eau sont concernés et des centaines d'études techniques et de chantiers de restauration seront engagés avec une attention particulière portée aux poissons migrateurs, à la continuité écologique et à des espèces emblématiques comme l'écrevisse à pattes blanches.

Adour-Garonne